



— — — Arrêté municipal —

Date : 13/04/2026	N° 6914
Objet : Réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreaux télécom	
SARL JMGC pour le compte Orange	
Rue Emile Galle– 57280 MAIZIERES LES METZ	

PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la Ville de Maizières-lès-Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses dispositions particulières aux communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et notamment ses articles L2211-1, L2212-5, L2213-1, L2213-2, L2213-3 et L2542-2,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R130-2, R411-8, R411-25, R411-26,

VU le Code de la Voirie Routière, et notamment ses articles L113-1,

VU le Code Pénal et notamment son article R 610-5,

VU l'arrêté municipal n° 2442 du 5 novembre 2004 réglementant la circulation et le stationnement en ville,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment les dispositions du livre I – 8^{ème} partie « signalisation temporaire », approuvées le 6 novembre 1992,

CONSIDÉRANT que, en raison de travaux réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreaux télécom rue Emile Galle à Maizières-lès Metz par la société SARL JMGC pour le compte ORANGE, il est nécessaire de réglementer la circulation, l'arrêt et le stationnement au droit des travaux considérés.

Arrête

Article premier – Du mercredi 15 avril 2026 au 2 mai 2026, la société JMGC est autorisée à occuper le domaine public situé rue Emile Galle à Maizières-lès-Metz afin d'y réaliser des travaux de réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreaux télécom.

Article 2 – Durant la période des travaux, la circulation de toutes nature se fera par chaussée rétrécie et empiètement sur chaussée. L'arrêt et le stationnement des véhicules de toute nature seront interdits et considérés comme gênants et pourront être conduits à leurs frais, en fourrière. Seuls y auront accès les véhicules d'intervention d'urgence et ceux de l'entreprise adjudicataire.
La vitesse sera limitée à 30 km/ h.



Article 3 – Un revêtement de surface devra être mis en place de manière identique à ce qui existait auparavant. Tout marquage au sol endommagé devra être reconstitué à l'identique. Les déblais de chantier non utilisés provenant des travaux seront évacués et transportés en décharge publique aux frais des entreprises adjudicataires.

Article 4 – Toutes les conditions de sécurité et de signalisation routière de jour comme de nuit dans l'emprise du chantier sont à la charge exclusive des entreprises adjudicataires.

La signalisation temporaire de chantier devra être conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière notamment les dispositions du livre I-8^{ème} partie « signalisation temporaire », approuvés le 6 novembre 1992. Sa mise en place sera à effectuer **7 jours avant le début des travaux**. **Un constat de mise en place de la signalisation nécessaire devra être transmis par mail au service technique et plus particulièrement au technicien responsable de la voirie.**

Article 5 – Au terme des travaux, un contrôle de conformité sera effectué par le responsable technique avant la levée du chantier. Il convient à l'entreprise de prévenir le Technicien responsable de la voirie de la clôture du chantier et de l'envoi d'une photo pour validation de la fin de chantier par mail au service technique et plus particulièrement au technicien responsable de la voirie.

Article 6 – Si lesdits travaux devaient se terminer avant la date d'échéance, il sera procédé contradictoirement à un état des lieux, afin de constater la conformité des mesures de remise en état. Dans ce cas, il revient à l'entreprise d'informer les services techniques de la ville de la date de fin avancée du chantier.

Article 7 – Copie du présent arrêté sera adressée par les services techniques à :

- Gendarmerie de Maizières-lès-Metz,
- SDIS de la Moselle,
- Police Municipale,
- SARL JMGC pour le Compte ORANGE

Fait et notifié à Maizières-lès-Metz, le 13 avril 2026.

Par délégation,
Philippe POLLO



Adjoint au Maire



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : **SARL JMGC** Représenté par : **MAHE JEREMY GERANT**
Adresse Numéro : **111** Extension : Nom de la voie :
RUE BAS
Code postal **57420** Localité : **MONCHEUX** Pays :
Téléphone **0354219440** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact @ **imt-gc.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **Orange M/SOFIANE AIT ADDI** Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
100 Av. André Malraux, 57000 merz
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Rue Amile Galle
Code postal Localité : **MAIZIERES LES MERZ**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : **CF Pièce jointe**
Description des travaux : **réalisation d'une tranchée pour la pose de Fumreaux Telecom**
Date prévue de début des travaux : **A partir du 15/04/2026 au 21/05/2026**

DURÉE DES TRAVAUX : **11 jours**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Un sens de circulation Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Travaux sur TROTTOIR
+ sur accotement
SIGNALISATION
RETRECISSEMENT CHAUSSEE

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : SARL JMGC Représenté par : MAHE JEREMY
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} **PHOTOS**

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 31 03 2026

Nom : MAHE Prénom : JEREMY Qualité : GERANT

JMGC

111 Rue des - 57400 Marbais
Société par actions simplifiée
SIRET 542184123 - N° SIREN 542184123
SIRET 542184123 - N° SIREN 542184123



Votre correspondant : SOFIANE AIT ADDI
Téléphone : +33 7 88 74 57 00
Télécopieur :
Portable : +33 7 88 74 57 00
Courriel : sofiane.aitaddi@orange.com
N° Réf. : O/Savoir/ 1081977 / MTZ500812

Mairie de Maizieres les Metz
GRAND RUE

57280 MAIZIERES LES METZ

Le 08/07/2025

Objet : demande de permission de voirie :
Dossier : 1081977 / MTZ500812
Gestionnaire de voirie : Mairie de Maizieres les Metz

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-jointe la demande de permission de voirie, concernant l'occupation d'ouvrage en domaine public routier suivant :
RUE EMILE GALLE.
57280 MAIZIERES LES METZ -

Je me permets d'attirer votre attention sur la réalisation de ces installations de télécommunications. Elle contribue à l'amélioration de la desserte téléphonique de notre réseau sur votre commune et la satisfaction de vos habitants.

En l'absence de réponse de votre part, les travaux ne pourront pas débuter, aussi je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre accord en me retournant l'imprimé de réponse ci-joint par voie postale ou par mail en précisant le numéro de référence de la demande, à l'adresse suivante :

Orange
UCI EST Site de METZ (Sce GAFF)
100 AV ANDRE MALRAUX
BP 89013
57037 METZ 01

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Anne Lise BRUNET
Responsable Chargé d'Affaires

P.J. : le dossier technique



Votre correspondant : SOFIANE AIT ADDI
Téléphone : +33 7 88 74 57 00
Télécopieur :
Portable : +33 7 88 74 57 00
Courriel : sofiane.aitaddi@orange.com
N° Réf. : O/Savoir/ 1081977 / MTZ500812

Mairie de Maizieres les Metz
GRAND RUE

57280 MAIZIERES LES METZ

METZ le 08/07/2025

Monsieur,

Objet : Diagnostic amiante

Nous vous informons par la présente qu'ORANGE doit réaliser des travaux de génie civil (d'extension, ou autre) sur les voies citées ci-dessous.

RUE EMILE GALLE.

57280 MAIZIERES LES METZ -

En votre qualité de gestionnaire du réseau routier concerné, nous vous demandons de nous transmettre les informations que vous avez pu collecter sur la présence ou l'absence d'amiante dans les voies concernées.

Dans l'hypothèse où une cartographie des voies contenant de l'amiante n'a pas été encore entreprise, nous vous prions de bien vouloir diligenter dans les meilleurs délais les études et analyses pour caractériser les matériaux des voies sur lesquelles nous allons réaliser nos travaux.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Anne Lise BRUNET
Responsable Chargé d'Affaires



Demande de Permission de voirie

(Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005)
Article R 20-47 du code des P.C.E.

Date : 08/07/2025	Instructeur
Contact : SOFIANE AIT ADDI Téléphone : +33 7 88 74 57 00 Portable : +33 7 88 74 57 00 sofiane.aitaddi@orange.com N° de dossier : 1081977/MTZ500812/2505046/	Mairie de Maizieres les Metz GRAND RUE 57280 MAIZIERES LES METZ

Demandeur	Bénéficiaire (si différent du demandeur)	Gestionnaire de voirie
UCI EST Site de METZ (Sce GAFF) 100 AV ANDRE MALRAUX BP 89013 57037 METZ 01	@	Mairie de Maizieres les Metz GRAND RUE 57280 MAIZIERES LES METZ

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
57280 MAIZIERES LES METZ - RUE EMILE GALLE.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1250		m. d'alvéole	2500	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui Orange	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	6				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : CRÉATION 1250ml de GC ET POSE 6CHAMBRES TELECOMS POUR RACCORDER LE NOUVEAU LABO OUILAB						
Echéancier : Date prévue pour le début des travaux : 28/07/2025 Durée prévisible des travaux : 90.0 Jour(s) Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au : 01/01/2040						



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux
Code de voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires des réseaux routiers



Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : Orange UCI EST Site de METZ (Scé GAFF) Représenté par : SOFIANE AIT ADDI

Adresse Numéro : 100 Extension : Nom de la voie : AV ANDRE MALRAUX BP 89013

Code postal 57037 Localité : METZ 01 Pays : France

Téléphone +33 7 88 74 57 00

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _ _ _

Courriel : sofiane.altaddi@orange.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : RUE EMILE GALLE.

Code postal 57280 Localité : MAIZIERES LES METZ -

Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :

Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	___ mètres	___ mètres	___ mètres

Dépôt ou Stationnement (2) Saillie ou Surplomb (2) Aménagement d'accès (2) Ouvrages divers (1)

Station service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début d'application 28/07/2025

Durée d'application (en jours calendaires) : 90.0 Jour(s)

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt { Matériaux Benne Grue Etalage
ou { Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
stationnement { Autres (à préciser) :

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie ___ mètres de la saillie ___ mètres
des trottoirs ___ mètres Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux
Eaux usées EDF Autres (à préciser) :

Sous voirie **Sous accotement ou trottoirs**

Tranchée longitudinale _____ mètres _____ mètres
Tranchée transversale _____ mètres _____ mètres
Fonçage _____ mètres _____ mètres

Aménagement de surface ou équipements :
Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route
Autres (à préciser) :

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème} (3) Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : METZ Le : 08/07/2025
Nom : AIT ADDI Prénom : SOFIANE Qualité : Chargé d'affaires

(3) Extrait cadastral ou équivalent

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1081977/MTZ500812/2505046 /
Date : 08/07/2025
Contact : SOFIANE AIT ADDI

UCI EST Site de METZ (Sce GAFF)
100 AV ANDRE MALRAUX
BP 89013
57037 METZ 01

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
<p>Mairie de Maizieres les Metz GRAND RUE <i>Le propriétaire des parcelles</i> D 2091 57280 MAIZIERES LES METZ D 2089 Rives de Moselle Développement D 2087 48 place Nazelle 57000 METZ B 1741 B 1742 B 2704 B 2604</p>	<p>Permission accordée : Date et signature : (Nom et qualité) <i>Pour R.M.D.</i> RIVES DE MOSELLE DEVELOPPEMENT Philippe BREDAR Directeur Général</p> <p>(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)</p>

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
57280 MAIZIERES LES METZ - RUE EMILE GALLE.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1250		m. d'alvéole	2500	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	6				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,

Gestionnaire de voirie :47257 Mairie de Maizieres les Metz

Commentaires : CRÉATION 1250ml de GC ET POSE 6CHAMBRES TELECOMS POUR RACCORDER LE NOUVEAU LABO OUILAB

Echéancier :

Date prévue pour le début des travaux : 28/07/2025

Durée prévisible des travaux : 90.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 01/01/2040

DOSSIER-TECHNIQUE

1. **Plan du réseau présentant les modalités de Passage et d'ancrage :**

- Charge en génie civil

Dispositions générales sur canalisations : 0,80 m sous chaussée ; 0,50 m sous trottoir.

- Charge en aérien

Dispositions générales plantation de poteau : 1,30 m de profondeur d'implantation ; 6,70 m hors sol ; 6,50 m de flèche des câbles entre deux appuis.

2. **Données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage des installations existantes.**

3. **Schémas d'implantation sur les ouvrages d'art et les carrefours.**

4. **Conditions prévisionnelles d'organisation du chantier :**

- Emprise

Le chantier sera implanté de manière à occuper une surface aussi réduite que possible dans le respect d'une bonne exécution des travaux.

- Maintien de la circulation

Les dispositions seront prises de façon à réduire au maximum la gêne pour la circulation publique. La continuité des accès sera assurée au moyen de ponts de voitures et passerelles pour piétons avec garde-corps rigide. Les accès nécessaires à la circulation privée seront réalisés au moyen de ponts de service. Ces passages seront clairement balisés et protégés.

- Signalisation du chantier

Les signalisations d'approche, de position, de fin de prescription et de jalonnement en cas de détournement de la circulation seront mises en place. Le chantier sera isolé en permanence des espaces réservés aux personnes et des portions de chaussée non affectées par les travaux. Des dispositifs de balisage rigides seront mis en place du côté voie de la circulation automobile. Des clôtures rigides, résistantes et continues seront mises en place côté accotement ou trottoir. L'ensemble des dispositifs sera éclairé pendant la nuit par un nombre suffisant de lanternes pour être visible en toutes circonstances. Le dépôt de chantier sera totalement isolé des circulations piétonnes et routières par des clôtures constituées d'éléments jointifs. Dans la mesure du possible, le stationnement des véhicules assurant la desserte du chantier se fera à l'intérieur des emprises autorisées.

- Sécurité

Conformément à la loi, un coordonnateur de sécurité sera désigné selon la nature du chantier.

5. **Modalités techniques de remblaiement ou de reconstruction d'ouvrages :**

- Démolition des revêtements

Selon la nature du revêtement de surface, découpes à l'aide d'une scie à disque, de trancheuse à roue, de pelle pneumatique, etc., avec une largeur de 10 cm de part et d'autre de la dimension de la fouille.

- Remblaiement et compactage

Trottoir : les remblais sont réalisés, après calibrage et tri, avec les matériaux extraits de la fouille ou avec une grave naturelle 0/30 soigneusement mise en œuvre. Le compactage sera réalisé par couche de 30 cm.

Chaussée : les remblais sont réalisés pour la couche de fondation en grave naturelle de 40 cm et pour la couche de base en grave naturelle de 40 cm. Le compactage sera réalisé par couche de 20 cm.

Les terres extraites non réutilisables seront évacuées en décharge.

Les dispositions prévues à la note technique sur le compactage des remblais (SETRA) seront appliquées.

- Revêtement de surface

Espaces verts : apport de terre végétale si nécessaire.

Trottoir : couche en enrobé BB 0/6,3 sur 3 cm.

Chaussée : couche de roulement réalisée en deux fois 5 cm de béton bitumineux BB 0/10.

Les joints seront réalisés par une émulsion de bitume pour parfaire l'étanchéité.

6. **Echéancier prévisionnel de réalisation des travaux :**

Date prévue pour le début des travaux : 28/07/2025

Durée prévisible des travaux : 90.0 Jour(s)

Remarques : toute suggestion particulière sera examinée.



Diagnostic amiante, HAP

Date : 08/07/2025	Instructeur
Contact : SOFIANE AIT ADDI Téléphone : +33 7 88 74 57 00 Portable : +33 7 88 74 57 00 Télécopieur : sofiane.aitaddi@orange.com N° de dossier: 1081977	Monsieur le Directeur de la Voirie Mairie de Maizieres les Metz GRAND RUE 57280 MAIZIERES LES METZ

Monsieur le Directeur,

Objet : Diagnostic amiante, HAP

Je vous informe qu'ORANGE doit réaliser des travaux de génie civil sur les voies citées ci-dessous

57280 MAIZIERES LES METZ - RUE EMILE GALLE.

En votre qualité de gestionnaire du réseau routier concerné, je vous sollicite afin d'obtenir les informations sur la présence ou l'absence de substances nocives (Amiante, HAP) dans les voies concernées par les travaux.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Anne Lise BRUNET
Responsable Chargé d'Affaires

PERMISSION DE VOIRIE
Fiche suiveuse

date d'édition : 08/07/2025

Référence du dossier : **1081977**

Agent responsable : SOFIANE AIT ADDI

Date de début des travaux : 28/07/2025
Durée des travaux : 90.0 Jour(s)

N° OEIE : MTZ500812 N° AS : 2505046

Demande raccordement client : **Oui**

N° COG :

Commentaires dossier : CRÉATION 1250ml de GC ET POSE 6CHAMBRES TELECOMS POUR RACCORDER LE NOUVEAU LABO OUILAB
Réseau(x) : Centre : MAI SRZ : A03

Gestionnaire de voirie	Localisation des Travaux
Mairie de Maizieres les Metz GRAND RUE 57280 MAIZIERES LES METZ	Longueur totale de fouille (ml) : 1250 Profondeur de pose (cm) : 0.0 57280 MAIZIERES LES METZ - RUE EMILE GALLE.

Date accord technique :	Date édition DR :
Date accord légal :	Date édition PV : 08/07/2025
Date refus :	

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	1250		m. d'alvéole	2500	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité	6				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Liste de diffusion du projet mis à l'instruction technique

Dossier n° 1081977

AS : 2505046

OEIE : MTZ500812

COG : <num_COG>

Relatif aux travaux suivants : Réalisation de conduite multiple,

Adresse des travaux projetés :

57280 MAIZIERES LES METZ RUE EMILE GALLE

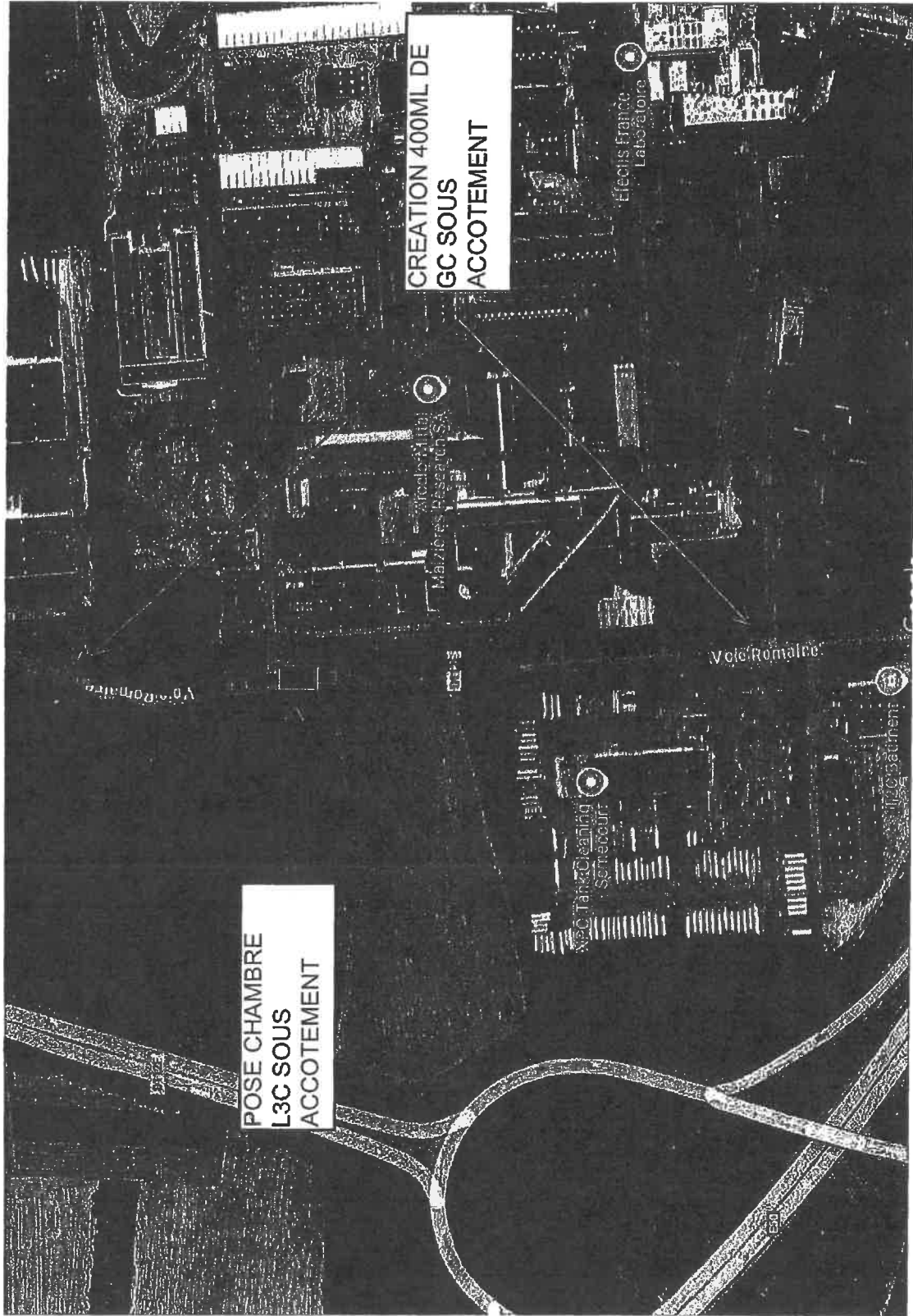
<u>Gestionnaire et instructeur concerné</u>	<u>Code postal</u>	<u>Commune</u>	<u>Voie(s)</u>
Mairie de Maizieres les Metz	57280	MAIZIERES LES METZ -	RUE EMILE GALLE.

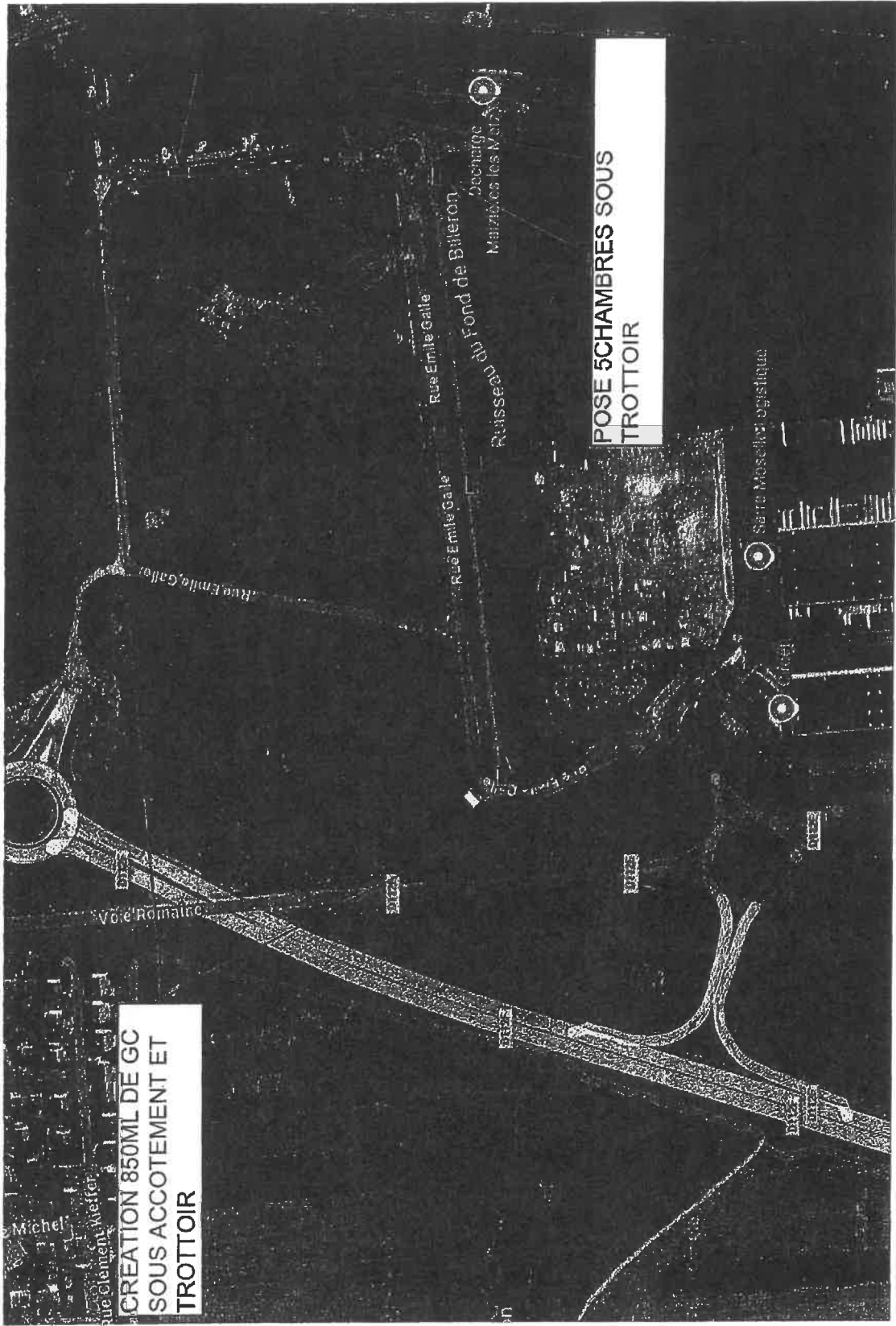
Libellé et Adresse des Services et Gestionnaires de Réseaux

Mairie de Maizieres les Metz

GRAND RUE

57280 MAIZIERES LES METZ





CREATION 850ML DE GC
SOUS ACCOTEMENT ET
TROTTOIR

POSE 5 CHAMBRES SOUS
TROTTOIR

Orange Restricted

Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ 1857M

Section : B
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 17/04/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF03CC48
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

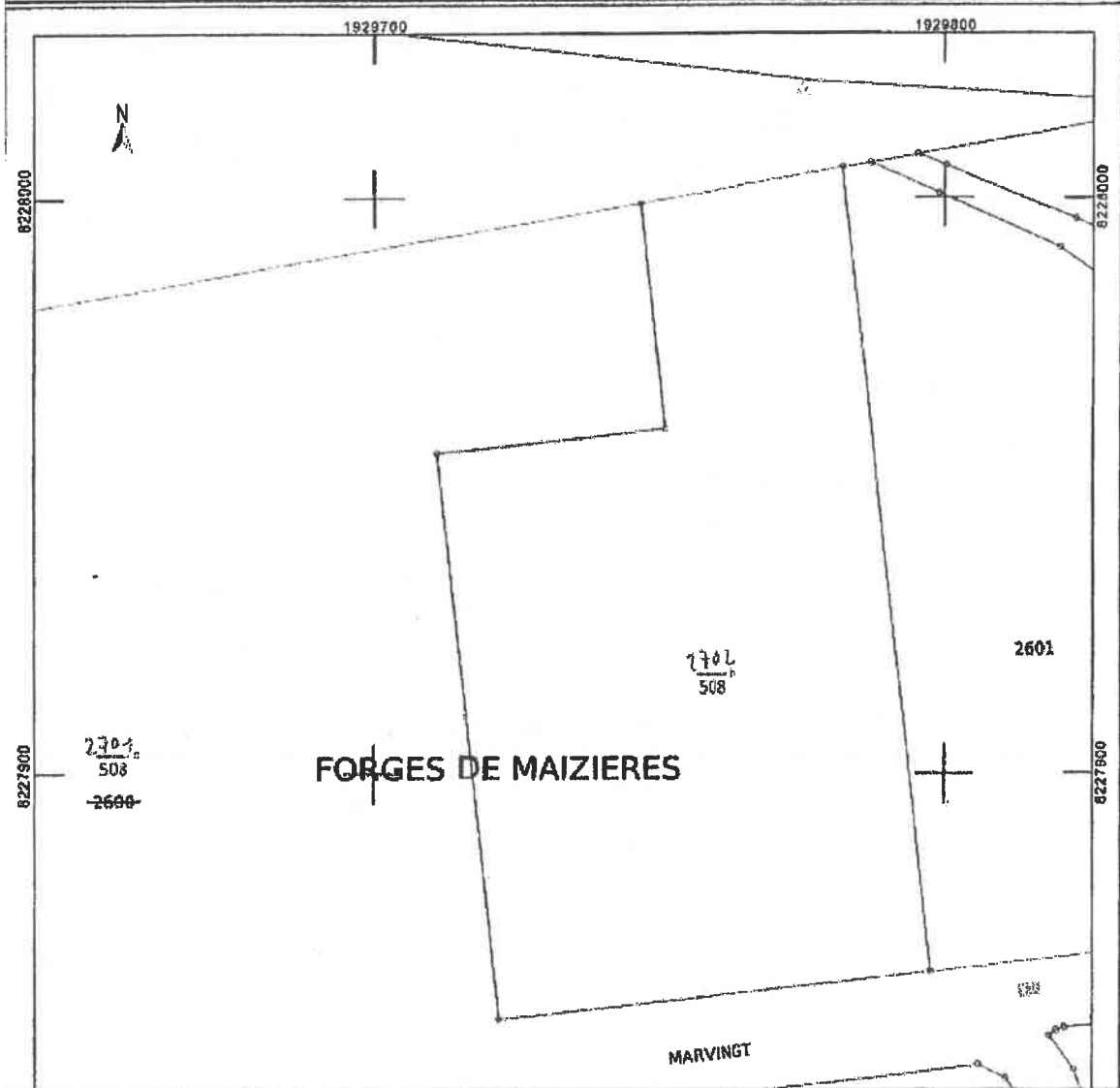
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 - fax
edf157.plgc@dyp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : B
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/3500

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdif57.ptgc@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

B 2600



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdif57.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

D 2091



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

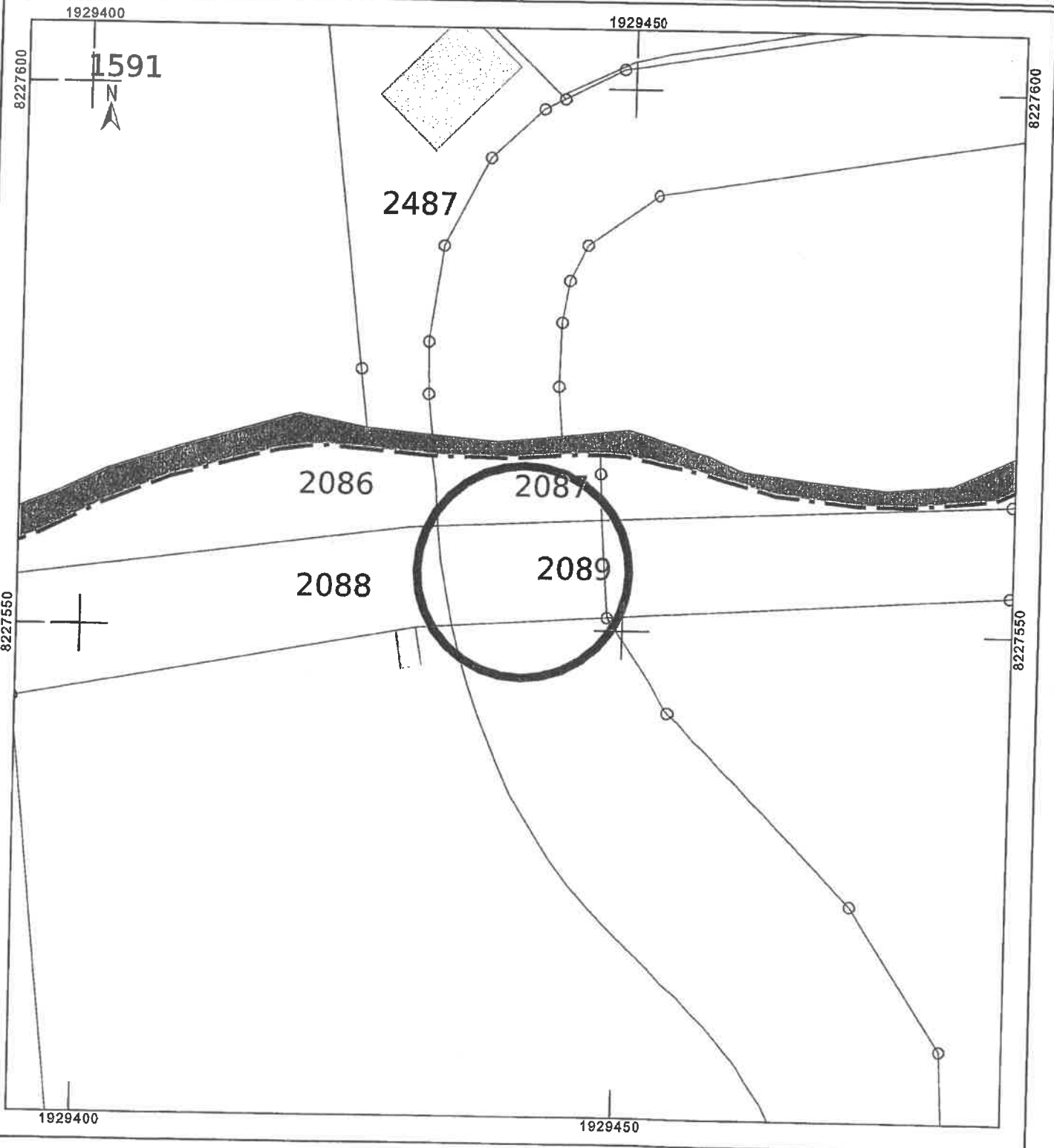
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 - fax
sdi157.ptgc@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

D 2089



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdi157.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

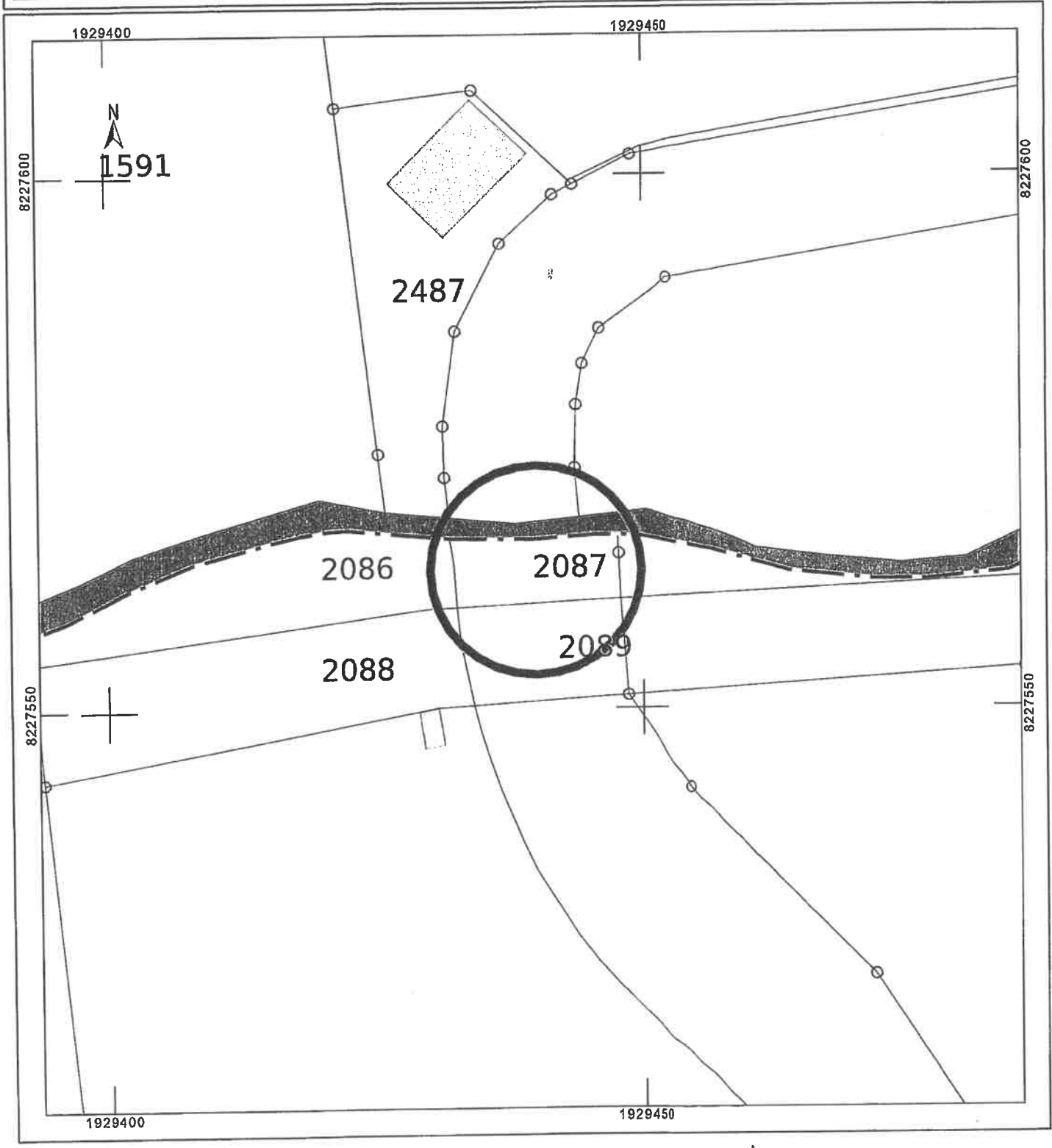
Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

D 2087

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : B
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

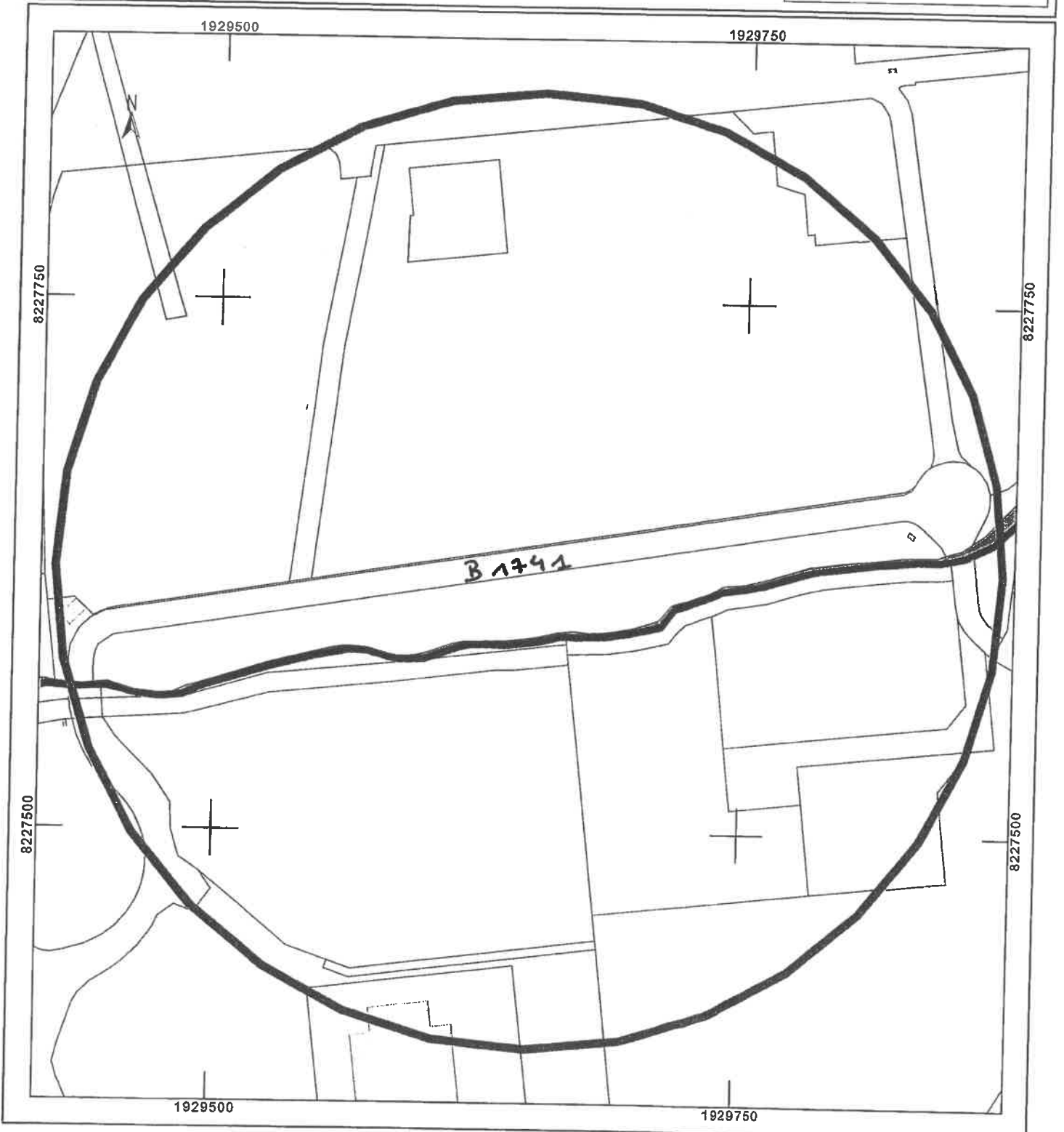
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdif57.ptgc@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

B 1741



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : B
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

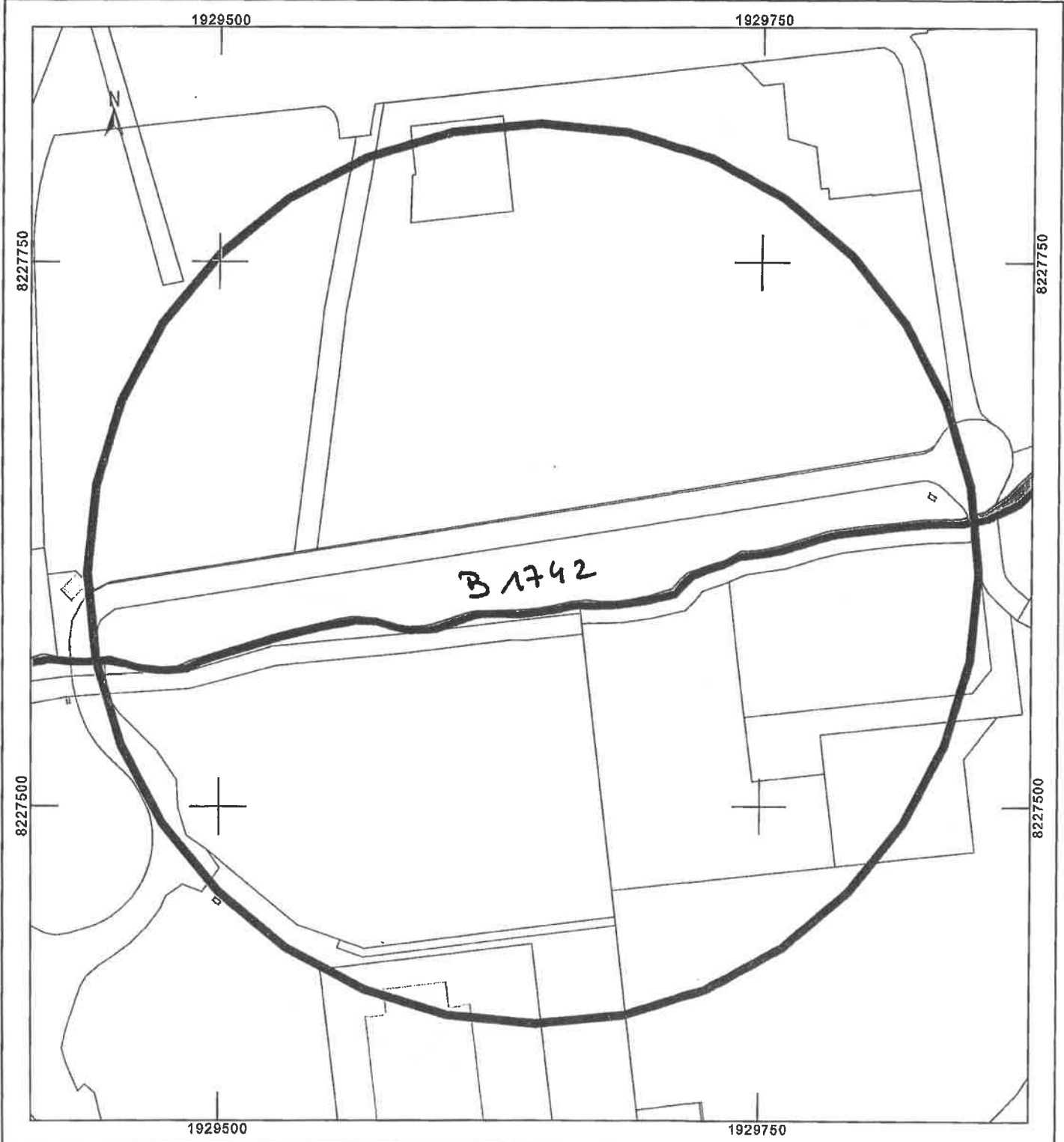
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdlf57.ptgc@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

B 1742



Département :
MOSELLE

Commune :
MAIZIERES LES METZ

Section : B
Feuille : 000 B 08

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 15/07/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

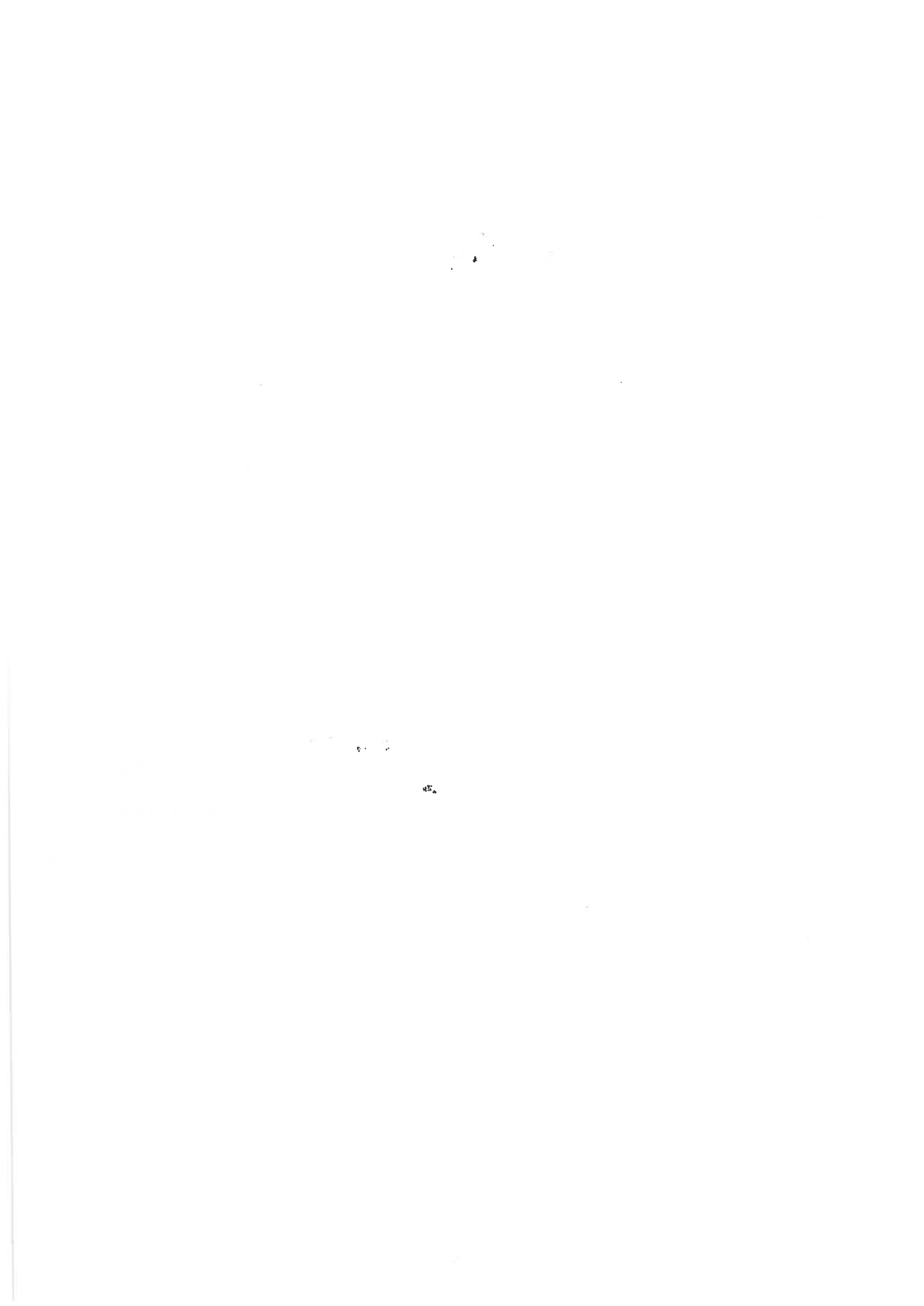
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF de la MOSELLE
Pôle topographique et de gestion
cadastrale 4-8 rue des Clercs 57035
57035 METZ CEDEX 01
tél. 03 87 55 81 45 -fax
sdif57.ptgc@dgifp.finances.gouv.fr

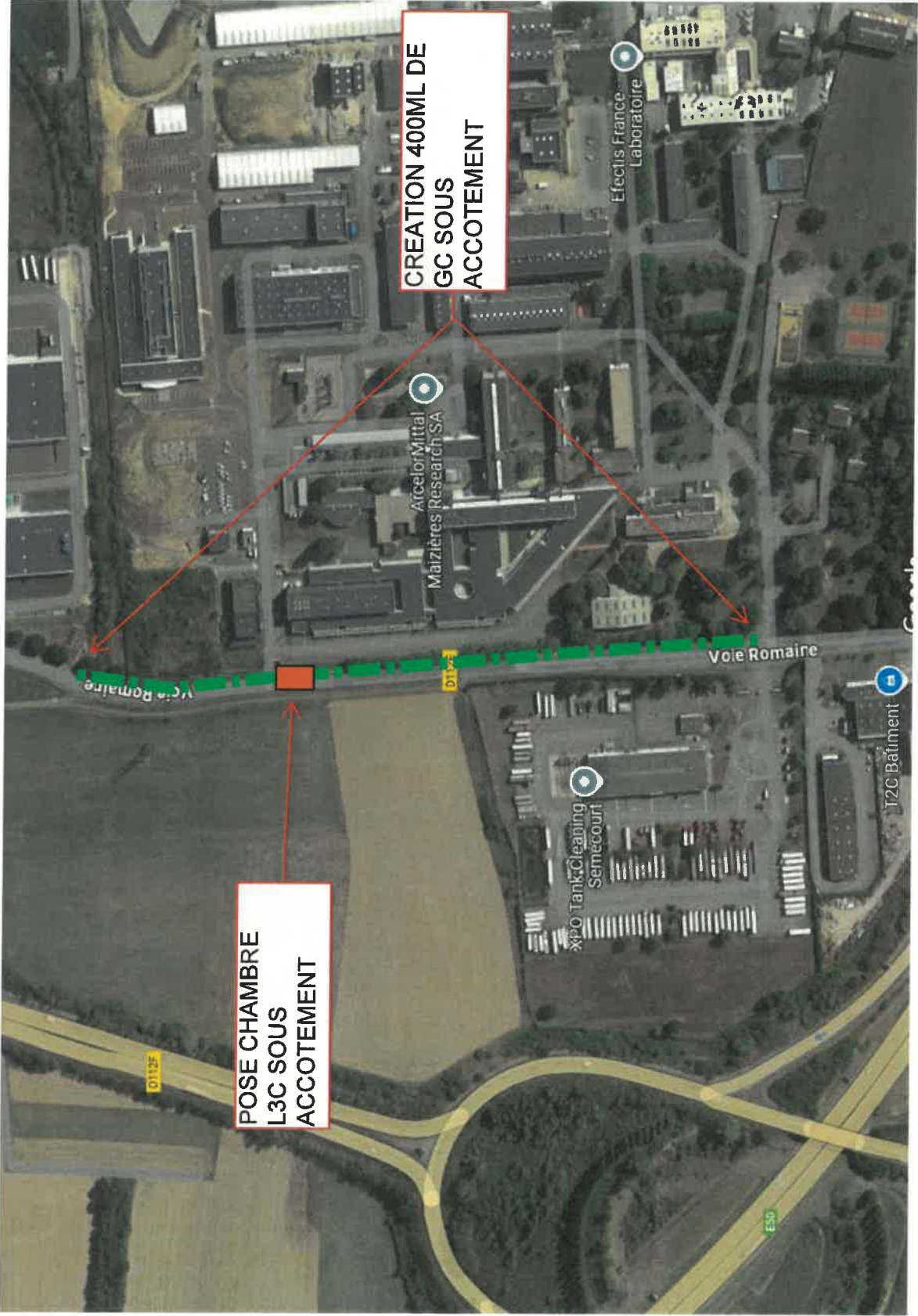
Cet extrait de plan vous est délivré par :

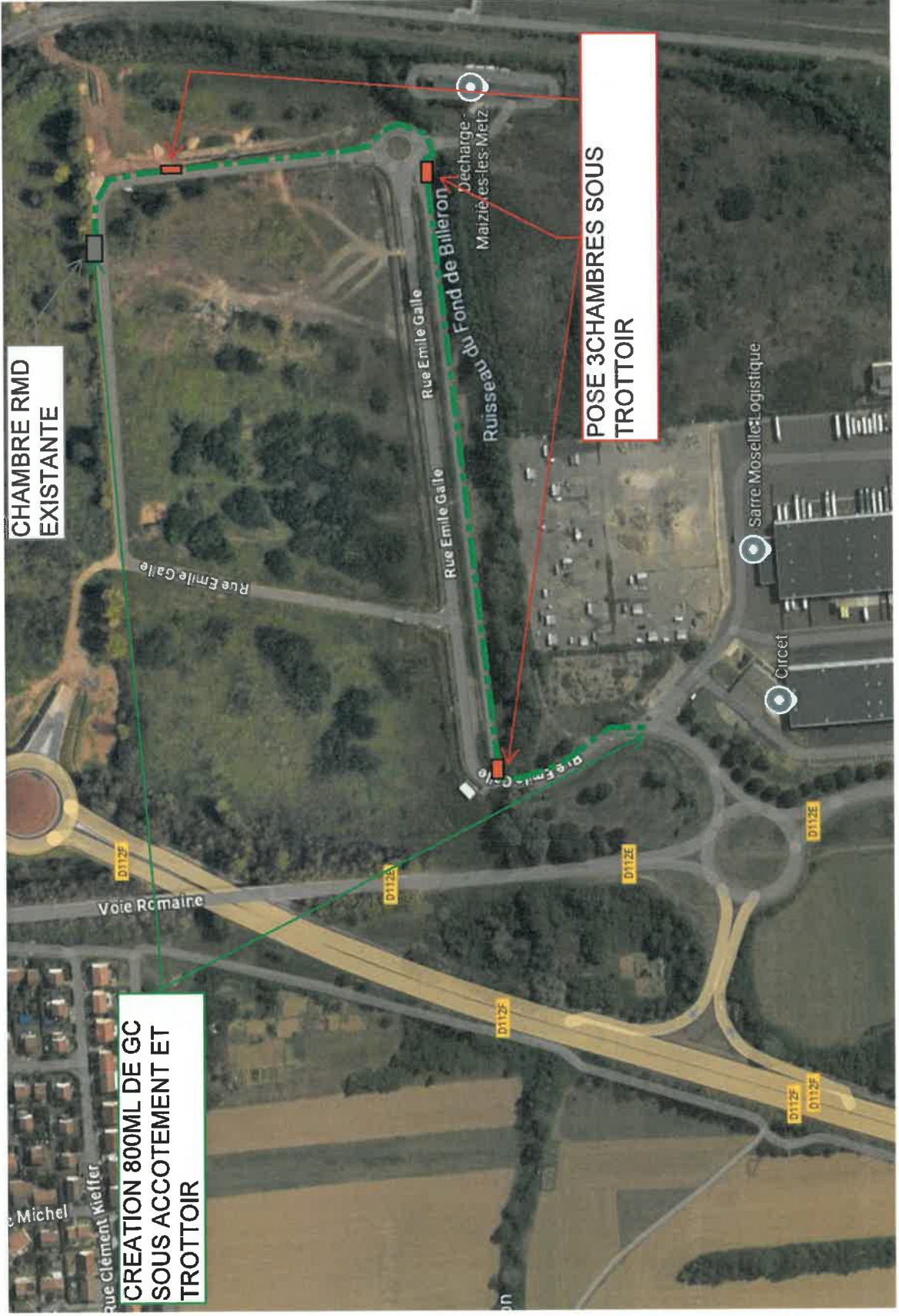
cadastre.gouv.fr

B 2604









CHAMBRE RMD
EXISTANTE

CREATION 800ML DE GC
SOUS ACCOTEMENT ET
TROTTOIR

POSE 3 CHAMBRES SOUS
TROTTOIR